

L'Insee présente son rapport d'activité 2015

« Comment évoquer l'année 2015 sans penser aux événements dramatiques qui ont frappé à plusieurs reprises notre pays ? Ceux-ci ne peuvent que nous inciter à répondre toujours plus aux exigences de la démocratie, à mieux rendre compte de l'ensemble de la société, dans sa diversité et sa complexité »

Jean-Luc Tavernier, Directeur général de l'Insee

En 2015, l'Insee a recherché la **précision**, la **complétude** et la **clarté** des données mises à disposition, dans des **délais raccourcis** pour plusieurs indicateurs.

La nouvelle source **Filosofi** illustre les efforts de l'Insee pour **publier des données toujours plus complètes**. Elle permet depuis 2015 - et ce sera désormais le cas tous les ans - de publier des données de revenu, de niveaux de vie et de pauvreté très complètes car fondées sur les **revenus déclarés (avant impôt) et sur les revenus disponibles (après impôts et y compris prestations sociales)**. Plus complètes, ces données sont aussi plus précises puisque disponibles jusqu'à un niveau infra communal.

En 2015, l'Insee a également annoncé la **publication avancée d'indicateurs essentiels de la vie économique française**. Premières estimations, données provisoires, modifications des modalités de traitement ou micro simulation, l'institut a mis en place plusieurs types de techniques pour fournir rapidement aux décideurs des informations économiques fiables : **2 semaines plus tôt pour le PIB, l'IPC et le chômage et 1 an plus tôt pour la pauvreté**. Dès 2015, le taux de pauvreté estimé de l'année 2014 a été publié en décembre et une première estimation provisoire du PIB (4^e trimestre 2015) et de l'IPC (janvier 2016) ont été publiés tout début 2016.

L'année 2015 a été riche pour l'Insee : l'institut a été auditionné par ses pairs européen, confirmant la qualité de sa production statistique ; il s'est mobilisé pour fournir rapidement des données sur les nouvelles régions françaises ; il a travaillé à améliorer ses relations avec les enquêtés, avec notamment le recensement en ligne et le projet « Coltrane » qui facilite les démarches des entreprises, etc.



L'ensemble de ces avancées se retrouve dans les faits marquants présentés dans la première partie mais aussi au fil des différentes grandes opérations décrites tout au long du rapport d'activité.